

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 35 (1973)
Heft: 4

Rubrik: Calcul des frais occasionnés par la moissonneuse-batteuse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Calcul des frais occasionnés par la moissonneuse-batteuse

Tableau dressé par W. Bühler, Centre de cours I de l'ASETA, d'après les calculs effectués par F. Zihlmann, ingénieur agronome, Tänikon

Les données de base et la méthode adoptées pour le calcul prévisionnel des frais de machines ont été indiquées de manière détaillée dans le no. 7/70 du «Tracteur». D'autre part, elles sont brièvement mentionnées à nouveau dans le no. 6/72 et complétées par une liste des indemnités à demander pour l'usage des matériels agricoles.

Les frais de revient occasionnés par deux moissonneuses-batteuses de type différent qui sont calculés ci-dessous permettent aux utilisateurs de se faire une idée exacte des données sur lesquelles ces calculs sont établis ainsi que de la façon de procéder adoptée. Ce tableau montre aussi que le degré d'emploi annuel d'une moissonneuse-batteuse exerce une grande influence sur les frais de revient de la machine par unité de travail (hectare).

Récolte 1972

Tarifs indicatifs pour moissonneuses-batteuses à l'intention des groupements régionaux

Remarque générale: Les conditions entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, entre le Plateau et les Préalpes, étant si différentes, il n'est pas possible d'établir de tarifs valables pour toute la Suisse. C'est pourquoi il est recommandé aux groupements régionaux de se baser sur les tarifs indicatifs mentionnés ci-après.

Tarifs indicatifs pour une surface minimale de 1 ha (sans ficelle)	Fr./are
Froment, orge, avoine (seigle)	2.60
Colza, épeautre, seigle à paille longue	2.80
Maïs, en un seul passage, déchiquetage de la paille compris	3.80
Hache-paille ou déchiqueteuse seule (sans tracteur)	0.60
Féverole et trèfle (ramassage-battage)	3.10
Colza (ramassage-battage)	3.10
Battage de moyettes: tarif à fixer selon la super- ficie du champ.	

Battage à poste fixe (en dehors des heures réservées au moissonnage-battage) Fr. 40.— à Fr. 80.— par heure.

Rabais (maïs excepté)

Lorsque la moissonneuse-batteuse effectue la récolte sur toutes les parcelles d'une exploitation plantées en céréales, un rabais est accordé si leur superficie globale dépasse 3 ha et s'il y a moins de 4 à 5 parcelles. Ce rabais est de 5 % et il peut aussi être appliqué si le montant de la facture dépasse Fr. 1000.—. Un rabais supplémentaire peut être consenti lorsqu'il est possible de déverser directement le grain dans un char ou une benne à grain. La location du char à grain est comptée à part.

Suppléments

Pour la ficelle: 20 cts. par are.

Pour le séchage, aucun tarif indicatif n'est fixé.

Ramassage-pressage à haute densité (balles ne dépassant pas 90 cm)

ramasseuse-presse à moteur auxiliaire (sans tracteur)	0.45
ramasseuse-presse sans moteur auxiliaire (avec tracteur)	0.60
au-dessus de 1000 balles	0.55
500 à 1000 balles	0.60
au-dessous de 500 balles	0.65

ramasseuse-presse en location: Fr. 0.40 par balle
(ficelle comprise)

récolteuse d'épis de maïs à 1 ou 2 rangs
(y compris tracteur et conducteur) 2.80 à 3.50
Association suisse pour l'équipement
technique de l'agriculture — ASETA

Réunion des Présidents
des groupements cantonaux des entrepreneurs
de travaux de moissonnage-battage

A relever que les surtaxes douanières sont incluses dans le prix du carburant. Il ne peut en être autrement puisque c'est celui qui a passé la commande, autrement dit l'agriculteur, qui bénéficie du remboursement partiel des droits de douane. Lors du calcul des frais de revient effectifs, il faudrait donc déduire le montant des taxes remboursé pour ce qui concerne les travaux effectués dans la propre exploitation.

Les salaires des conducteurs ne sont pas compris dans le tarif établi. En tenant compte de ce

fait, le tarif 1972 applicable par les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage à façon est le suivant pour une superficie minimale de 1 hectare:

Froment, orge, avoine (seigle)	Fr. 2.60/are
Colza, maïs (seigle)	Fr. 2.80/are

Les particularités régionales (climat, topographie, variétés de blé, etc.) peuvent justifier une baisse ou une majoration de ces tarifs indicatifs. Les tarifs valables pour la zone d'activité de l'entrepreneur en cause sont publiés dans la presse agricole régionale.

Echos de l'industrie des machines agricoles

L'entreprise VICON une des plus importantes fabriques de matériels agricoles

Le fait que la firme Vicon est une fabrique relativement jeune prouve qu'une entreprise s'étant fixé pour but de produire des machines et instruments selon de nouvelles conceptions peut voir ses efforts couronnés de succès. Elle n'a cessé de faire œuvre de pionnier, ainsi qu'on le constate d'après les idées révolutionnaires qui ont été également adoptées pour la réalisation de ses nouveaux matériels agricoles. Les premiers succès furent remportés à l'étranger, où les machines Vicon jaunes et rouges se trouvaient en concurrence avec les produits de firmes industrielles spécialisées existant depuis de nombreuses années, déjà. L'originalité, la conception rationnelle et surtout la qualité de ces machines attiraient l'attention d'utilisateurs du monde entier. Aussi n'est-il pas surprenant que la marque Vicon ait acquis une réputation enviable au bout de très peu de temps. La première machine construite — il s'agissait d'une planteuse de pommes de terre semi-automatique — constituait une nouveauté hautement appréciée en 1946 dans les nombreuses exploitations où les cultures sur terres ouvertes prédominaient. En raison de la situation confuse qui se présentait à la fin de la guerre, ces exploitations ne disposaient en effet d'aucun matériel agricole de conception moderne. D'autre part, la gamme de ma-

chines de fenaison que l'entreprise Vicon fabrique sur la base des inventions réalisées par C. Lély, permet, dans de nombreux pays, de développer considérablement la mécanisation des exploitations dont la production fourragère représentait la spéculation principale.

A part un nombre important de matériels de fanage divers, le programme actuel de l'entreprise en question comprend des machines et instruments pour le travail du sol, la fumure et la culture des betteraves sucrières. Toutes ces réalisations ont connu un vif succès. A l'heure actuelle, des machines de marque Vicon sont en effet en service dans plus de 500'000 exploitations agricoles réparties dans plus de 50 pays. Cela se passe de commentaires.

Au cours des lignes suivantes, nous passerons rapidement en revue quelques spécimens de la production très variée de l'entreprise Vicon.

La herse oscillante VICON

La herse oscillante Vicon (herse alternative, herse à va-et-vient) constitue l'un des matériels les plus modernes qui existent pour le travail de la terre. Elle a été créée en vue de pouvoir préparer n'importe quel lit de germination ou de plantation en une seule fois à l'aide du tracteur et d'arriver ainsi à réduire également le nombre des traces de roue (diminution de la compression du sol). Le fait que ce matériel comporte deux barres porte-dents animées